

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Brugelette

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: ATH - LESSINES - ENGHIEU
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	132	4,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	2,8	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	16	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	18	0,6
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	59	2,1
	Terrains à usage industriel et artisanal	45	1,6
	Terrains dévolus au transport	9,0	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,1	0
	Sous-total	283	9,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.491	52,2
	Prés et pâtures	757	26,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	169	5,9
	Terres vaines et vagues	38	1,3
	Milieux naturels non exploités	0,4	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	11	0,4
	Sous-total	2.467	86,4
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		107	3,7
Total		2.857	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

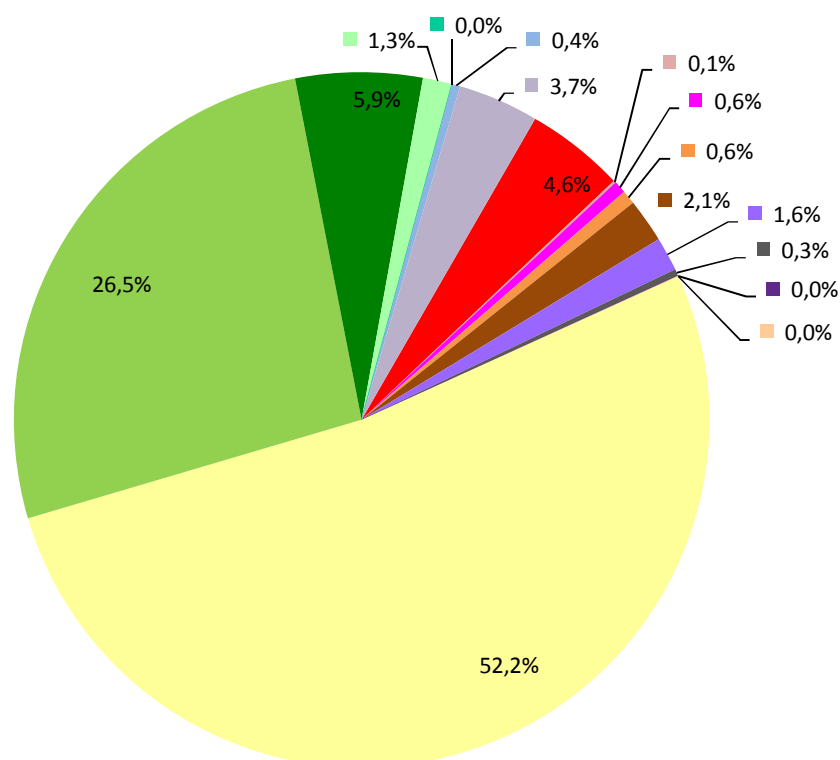
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

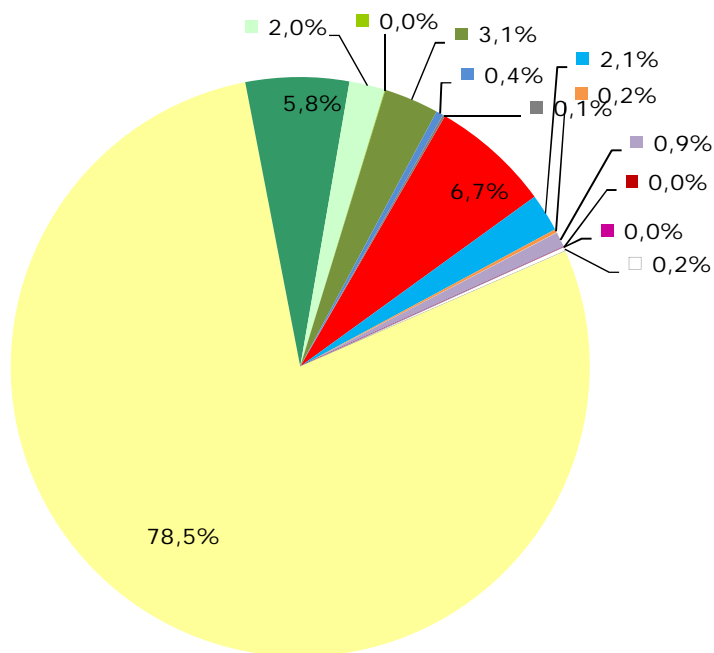


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	191	6,7
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	60	2,1
	Zone de loisirs	5,6	0,2
	Zones d'activité économique	25	0,9
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	282	9,9
Zone d'aménagement communal concerté		7,0	0,2
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.243	78,5
	Zone forestière	165	5,8
	Zone d'espaces verts	56	2,0
	Zone naturelle	1,1	0
	Zone de parc	88	3,1
	Plan d'eau	11	0,4
	Sous-total	2.564	89,7
Zone blanche		3,7	0,1
Total		2.857	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

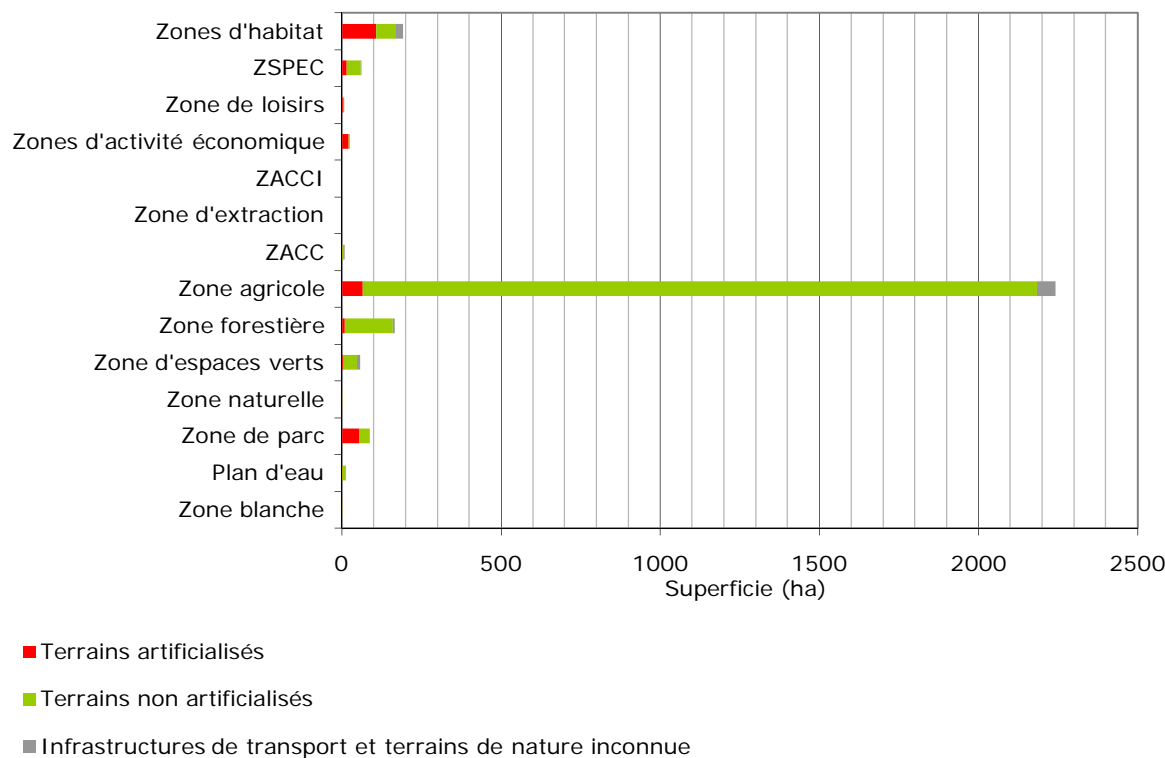
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	108	56,2	61	32,1	22	11,7	191
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	15	24,9	44	73,3	1,1	1,8	60
	Zone de loisirs	4,4	79,0	0,9	15,1	0,3	5,8	5,6
	Zones d'activité économique	21	83,2	1,7	6,6	2,6	10,2	25
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	148	52,4	108	38,2	26	9,4	282
Zone d'aménagement communal concerté		0,1	2,1	6,5	92,7	0,4	5,2	7,0
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	66	2,9	2.119	94,5	58	2,6	2.243
	Zone forestière	8,4	5,1	151	91,3	6,0	3,7	165
	Zone d'espaces verts	5,0	8,9	41	73,3	10	17,8	56
	Zone naturelle	0	-	1,1	94,8	-	-	1,1
	Zone de parc	54	61,9	31	35,3	2,5	2,8	88
	Plan d'eau	0,5	4,6	10	94,5	-	-	11
	Sous-total	134	5,2	2.353	91,8	77	3,0	2.564
Zone blanche		0,5	14,0	0	-	3,2	85,1	3,7
Total		283	9,9	2.467	86,4	107	3,7	2.857

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



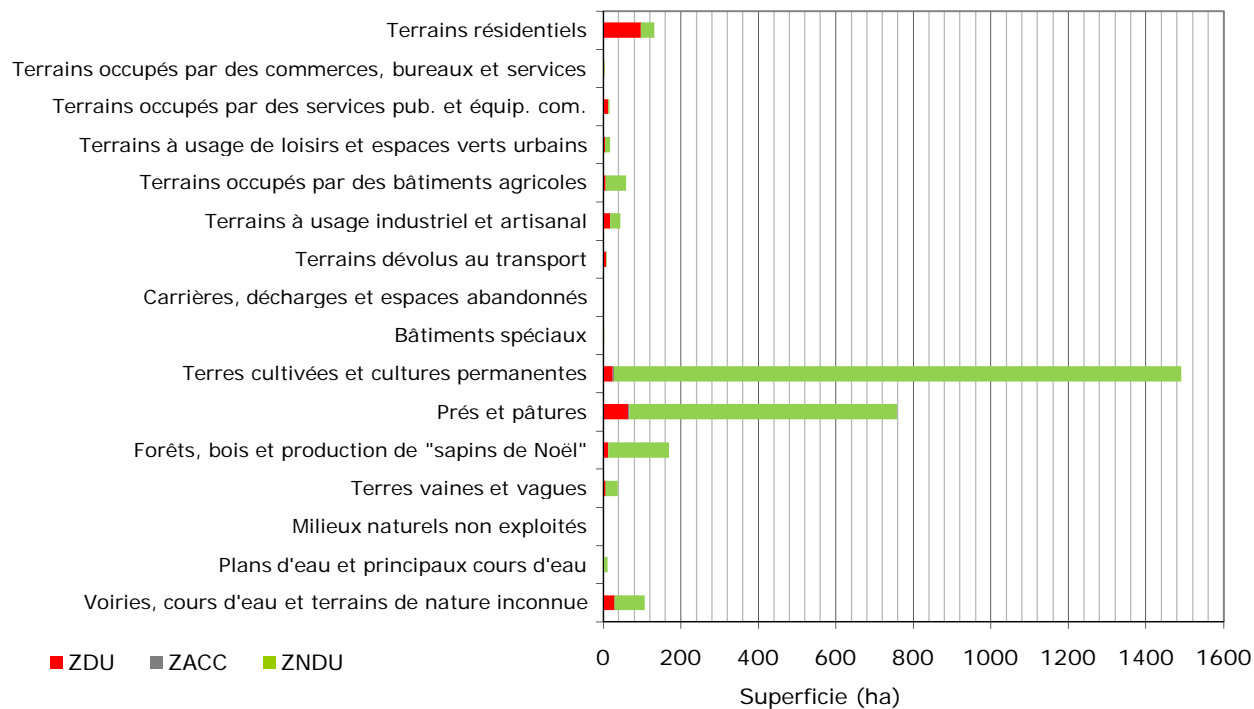
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	97	74,0	-	-	34	25,9	132
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	2,4	84,3	-	-	0,4	15,7	2,8
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	13	79,5	-	-	3,3	20,5	16
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	4,2	22,6	-	-	14	77,1	18
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	5,8	9,9	-	-	53	90,1	59
	Terrains à usage industriel et artisanal	17	37,8	-	-	28	62,2	45
	Terrains dévolus au transport	7,9	87,9	-	-	1,1	12,1	9,0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,8	71,6	-	-	0,3	28,4	1,1
Sous-total	148	52,5	0,1	0	134	47,4	283	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	24	1,6	3,2	0,2	1.464	98,1	1.491
	Prés et pâtures	64	8,4	3,3	0,4	690	91,1	757
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	13	7,5	-	-	156	92,5	169
	Terres vaines et vagues	6,9	18,1	-	-	31	81,9	38
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	0,4	100	0,4
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	11	100	11
	Sous-total	108	4,4	6,5	0,3	2.353	95,4	2.467
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		30	27,7	0,4	0,3	77	72,0	107
Total		286	10,0	7,0	0,2	2.564	89,7	2.857

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).